

DELIBERATIONS EXAMINEES EN CONSEIL MUNICIPAL

-Vu l'article L. 2131-1 du Code général des collectivités territoriales, dans sa rédaction en vigueur au 1^{er} juillet 2022,

-Vu l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

-Vu le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

-Vu la délibération n°2022-05-12_PUBLICITE DES ACTES du conseil municipal du 20 juin 2022, le procès-verbal du conseil municipal ci-après mentionné sera affiché et publié en ligne sur le site internet de la commune **après approbation du prochain conseil municipal.**

Le détail des délibérations examinées lors du conseil municipal du 12 juillet 2022 est consultable en Mairie en version papier.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 JUILLET 2022 A 19 H 00

	Délibérations examinées	VOTE
1	Convention GIROD MEDIAS	Adoptée
2	Demande de subvention association ELA	Adoptée
3	Portage foncier EPF - Restaurant Chez Franckie	Adoptée
4	DM Budget eau	Adoptée
5	Questions et infos diverses	
	Subvention ADEME : solde annulé	
	Imposition microcentrale	

LE MAIRE,
Michel MOREL

